

Réf: Dossier 285175

Avis de constitution

SOCIETE « PRO DOG SARLU »

Siège ABIDJAN COCODY VILLAGE EXTENSION, Lot
360, Ilot 32

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 23 Jan 2024 reçus par Me KOUAME AYA Jocelyne A., NOTAIRE, et enregistrés au PLATEAU le 25 Jan 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PRO DOG SARLU »

Objet : L'importation, l'exportation, la distribution, la commercialisation, la vente en gros, demi-gros, ou détails de tous produits, marchandises de toute nature et de toute provenance, et notamment de tous produits alimentaires et accessoires pour tous types d'animaux. La prise d'intérêts en tous pays, et sous quelque forme que ce soit, dans toutes exploitations ou société, dont l'objet serait similaire à celui de la présente société ou de nature à contribuer au développement de celle-ci, Et d'une manière générale, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en favoriser la réalisation.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY VILLAGE EXTENSION, Lot
360, Ilot 32

Dirigeant(s) Mme AJAMI FARAHA RAKIE FAHED (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-01128 du 05/02/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°06793/GTCA/RC/2024 du 05/02/2024

